



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la qualification olympique de l'équipe canadienne de volley-ball masculin.

M. LINDSEY et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. ISLEIFSON, MARCELINO (Tyndall Park), NESBITT, SMOOK et GERRARD font des déclarations de député.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à désigner, au palais législatif et dans tous les autres édifices gouvernementaux du Manitoba, une salle de toilettes sans distinction de sexe. (B. Lockhart, A. Firth, N. Tadeo et autres)

---

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la reconnaissance du Manitoba Filipino Business Council sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

M. le *ministre* GOERTZEN dépose l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets à l'Assemblée et à l'extérieur de celle-ci.

(Document parlementaire n° 15)

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* FRIESEN demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

La motion principale fait l'objet d'une motion d'amendement proposée par M<sup>me</sup> MARCELINO (Logan) portant qu'elle soit amendée par substitution, au passage qui vient après « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore qu'en présentant le présent budget, le gouvernement provincial délaisse les priorités de la population manitobaine étant donné :

- a) qu'il n'a pas précisé la définition de « travailleur de première ligne » et qu'il n'a pas indiqué quels services seront protégés;
- b) qu'il n'a pas rendu publics, de manière ouverte et transparente, les résultats des examens des dépenses engagées par l'ensemble du gouvernement auprès du secteur privé;
- c) qu'il n'a pas garanti aux vaillants travailleurs du Manitoba que la vérification d'optimisation qu'il mènera n'entraînera pas de pertes d'emplois;
- d) qu'il n'a pas abordé les difficultés salariales des familles à faible revenu du Manitoba en refusant d'augmenter le salaire minimum et d'aider les familles qui vivent dans la pauvreté;
- e) qu'il n'a pas affecté d'autres ressources à la création des places en garderie dont ont besoin les familles manitobaines;
- f) qu'il ne s'est pas engagé à mettre en place un programme complet d'apprentissage précoce;
- g) qu'il n'a pas fait face aux besoins des personnes handicapées;
- h) qu'il ne s'est pas engagé à fournir les ressources nécessaires pour faire suite aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada;
- i) qu'il n'a pas fourni de l'aide communautaire et professionnelle aux nouveaux immigrants de la province;
- j) qu'il n'a pas su faire progresser les initiatives pour le nord du Manitoba;
- k) qu'il n'a pas préservé les services d'aide et de soutien dont ont besoin les aînés et les Manitobains à revenu moyen;
- l) qu'il n'a offert aucune nouvelle aide pour rendre les collectivités plus sécuritaires,

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

La motion d'amendement fait l'objet d'une motion de sous-amendement proposée par M. GERRARD portant qu'elle soit amendée par adjonction, après l'alinéa l), de ce qui suit :

- m) qu'il ne s'est pas engagé à aborder les causes fondamentales des problèmes de dépendance aux médicaments d'ordonnance, à l'alcool et aux drogues illicites qui touchent nos collectivités;
- n) qu'il ne s'est pas engagé à éliminer les frais de transport en ambulance facturés aux personnes âgées à faible revenu;
- o) qu'il ne s'est pas engagé à établir de comités de justice pour la jeunesse;
- p) qu'il ne s'est pas engagé à agir immédiatement pour raccourcir le temps d'attente dans les salles d'urgence;
- q) qu'il ne s'est pas engagé à maintenir la cohésion des familles et à réduire le nombre d'enfants qui sont confiés aux Services à l'enfant et à la famille;
- r) qu'il ne s'est pas engagé à fournir les ressources nécessaires pour établir une unité spécialisée en AVC;
- s) qu'il ne s'est pas engagé à fournir les ressources ni un plan visant à éliminer les longues listes d'attente des garderies au Manitoba;
- t) qu'il ne s'est pas engagé à équilibrer le budget d'ici quatre ans;
- u) qu'il ne s'est pas engagé à consacrer des ressources suffisantes pour protéger la santé du lac Winnipeg;
- v) qu'il ne s'est pas engagé à réduire le coût des médicaments sur ordonnance que doivent payer les personnes âgées à faible revenu;
- w) qu'il ne s'est pas engagé à prendre des mesures immédiates contre l'épidémie de diabète;
- x) qu'il ne s'est pas engagé à régler la question du coût élevé des aliments dans les communautés éloignées du Nord;
- y) qu'il ne s'est pas engagé à achever l'aménagement de la route située du côté est du lac Winnipeg,

Le débat se poursuit sur le sous-amendement.

MM. CHIEF et JOHNSON, M<sup>me</sup> LATHLIN, MM. PIWNIUK et MALOWAY ainsi que M. le *premier ministre* PALLISTER interviennent. Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté.

L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

**POUR**

ALTEMEYER  
CHIEF  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SELINGER  
SWAN  
WIEBE ..... 16

**CONTRE**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EWASKO  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE  
MARTIN

MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH  
SMOOK  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI ..... 37

La motion principale, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

BINDLE  
CLARKE  
COX  
CULLEN  
CURRY  
EICHLER  
EWASKO  
FIELDING  
FLETCHER  
FRIESEN  
GOERTZEN  
GRAYDON  
GUILLEMARD  
HELWER  
ISLEIFSON  
JOHNSON  
JOHNSTON  
LAGASSÉ  
LAGIMODIERE

MARTIN  
MAYER  
MICHALESKI  
MICKLEFIELD  
MORLEY-LECOMTE  
NESBITT  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
REYES  
SCHULER  
SMITH  
SMOOK  
STEFANSON  
TEITSMA  
WHARTON  
WISHART  
WOWCHUK  
YAKIMOSKI ..... 38

**CONTRE**

ALTEMEYER  
CHIEF  
FONTAINE  
GERRARD  
KINEW  
KLASSEN  
LAMOUREUX  
LATHLIN

LINDSEY  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
SARAN  
SELINGER  
SWAN  
WIEBE ..... 16

---

La séance est levée à 16 h 42, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger